

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

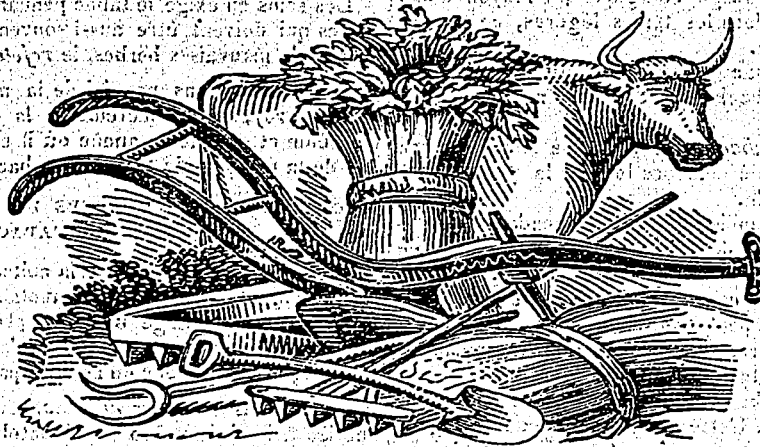
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT:
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " " etc. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Enparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

Droit de prime jusqu'au 1er janvier 1869

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle annonce concernant l'*Avoine de la Norvège*, présentée à nos abonnés, comme prime.

CAUSERIE AGRICOLE

Des plantes industrielles

DU TABAC.

Le tabac est une plante originaire de l'Amérique du Sud introduite en Europe vers le milieu du seizième siècle. " Cette herbe, écrit Olivier de Serres, a tiré son nom de maître Jean Nicot, natif de Nismes en Languedoc, jadis ambassadeur en Portugal pour le Roi Henri Second, ayant fait venir cette rare plante des Indes en Portugal, l'envoya après en France, où elle s'est naturalisée, et, pour ses excellentes vertus, est soigneusement conservée par les jardins, y tenant rang honorable. "

Nous ne croyons plus aujourd'hui aux propriétés médicinales du tabac, mais sa consommation n'en a pas diminué pour cela, bien au contraire elle tend tous les jours à augmenter. C'est un malheur, car l'usage trop fréquent du tabac, pour certains tempéraments surtout, est très-nuisible à la santé. Par l'usage trop fréquent du tabac nous voulons dire l'abus.

Climat.—Le tabac donne ses meilleurs produits dans les contrées tempérées. Sous notre climat il donne une récolte abondante, mais ses graines mûrissent rarement.

Terrain.—Dans les terres fortes et compactes, la plante reste rabougrie, et le produit est de mauvaise qualité. Dans les sols maigres et secs, elle mûrit avant le temps. Les terres neuves, riches en matières végétales bien décomposées donnent un tabac recherché des connaisseurs.

Place du tabac dans les assolements.—Dans la culture régulière, le tabac vient après toute espèce de plantes qui lais-

sent le terrain riche, excepté toutefois pour le trèfle après lequel on ne le fait jamais venir, car, dit-on, le sol est alors trop rempli de vers. On peut semer pendant plusieurs années tabac après tabac et l'on reconnaît que les feuilles augmentent en qualité sinon en quantité.

Engrais qui conviennent au tabac.—Les engrais qui conviennent le mieux au tabac sont :

1o. Les matières fécales ou engrais humain, parfaitement mélangées avec la terre. On répand cet engrais dans la proportion de 25 à 30 voyages par arpent.

2o. Le fumier de volaille. Cet engrais est un des plus actifs : aussi, pour tempérer sa force, on doit le mélanger avec une assez grande quantité de paille, sans quoi les plantes seraient exposées à périr pendant les sécheresses. On l'emploie à raison de 20 voyages par arpent.

3o. Celui de mouton. Cet engrais surtout donne au tabac un goût des plus agréables. Comme le fumier de volaille, on le mélange avec de la paille. On en met 40 voyages par arpent.

4. Le fumier des bêtes à cornes que l'on doit employer particulièrement dans les terres légères. On en répand 55 à 60 bons voyages par arpent.

5o. Le fumier de cheval. Cet engrais doit être préféré au fumier de vaches pour les terres fortes. On l'emploie à raison de 50 voyages par arpent.

6o. Enfin, le fumier de porc. Cet engrais produit aussi d'excellents effets sur le terrain destiné au tabac. La quantité ordinairement employée pour une bonne fumure, est de 40 voyages par arpent.

Dans tous les cas, le tabac donnera un rendement d'autant plus abondant, que le fumier agira plus rapidement, c'est-à-dire que ses principes seront plus facilement assimilables.

On attribue au pain de lin, l'effet d'adoucir le tabac et de lui donner une rare délicatesse.

Le jus de fumier produit aussi d'excellents effets ; mais il faut discontinuer son emploi après la plantation, car il communique à la plante une saveur acre.

Préparation du sol.—En automne, on étend le fumier sur le

terrain et on l'enterre par un premier labour. Dans les terres fortes, on ne peut se dispenser de ce labour d'automne, mais pour les terres légères, on se contente de labourer au printemps. Vers la fin de mai, immédiatement avant la transplantation, on fait un second labour qui croîsera le premier. Puis, pour bien mélanger le fumier avec la terre, écraser les mottes et détruire les mauvaises herbes, on donne un hersage énergique au moyen d'une herse à dents de fer. Enfin dans les terres légères, ce dernier hersage est suivi d'un roulage.

Lorsqu'on ne cultive le tabac que sur une petite étendue, on remplace les labours par des bêchages et la terre ne s'en trouve que mieux ameublie.

Semis et plantation du tabac.—Le tabac se sème sur une couche, puis il est transplanté à demeure lorsque la plante est à sa cinquième ou sixième feuille.

On sème la graine vers le milieu d'avril. Cependant de bons planteurs sèment leurs graines de tabac au commencement de mai; mais alors ils bâtent la germination en répandant de l'eau chaude sur les semences. Par ce moyen, la graine lève ordinairement en quatre jours et on peut transplanter 24 ou 25 jours après le semis; tandis qu'autrement il s'écoule 30 et même 40 jours avant qu'on puisse effectuer la transplantation.

Il est bon de répandre de la cendre sur la surface de la couche avant de semer la graine. Cette cendre fait mieux distinguer les endroits où tombe la graine, en même temps qu'elle éloigne les pucerons qui souvent occasionnent de graves dégâts dans les couches.

Outre les pucerons, les jeunes plants de tabac ont encore un ennemi très-redoutable dans les mauvaises herbes. Aussi doit-on les arracher aussitôt qu'elles apparaissent, afin qu'elles ne gênent pas la croissance ultérieure de la plante. On doit en même temps éclaircir, dans les endroits où les jeunes pousses sont trop serrées; car autrement elles monteraient en s'effilant.

On transplante le tabac vers le commencement de juin, par exemple vers le 10, et, si l'on a suivi les directions données jusqu'à présent, dans la *Gazette des Campagnes*, on sera certain d'avoir les plants prêts pour cette époque. Après cette date, on ne doit guère penser à transplanter; car si quelquefois le tabac devient beau, il n'est jamais pesant, et souvent les feuilles restent vertes, même après la fermentation.

Pour effectuer la transplantation, on commence par tracer des rangs, éloignés de trois pieds et demi les uns des autres, et, dans ces rangs, on fait avec un plantoir, des trous éloignés de deux pieds plus ou moins, suivant la qualité du sol et l'espèce de tabac. Pour le Connecticut (le grand tabac), il ne faut pas moins de 3½ pieds sur 2½. Mais si l'on voulait avoir du tabac à cigare, il faudrait que la distance entre les plants fût de trois pieds sur deux seulement, car les meilleurs planteurs du Massachusetts ont remarqué que les côtes de la feuille sont plus délicates, ce qui est essentiel pour la fabrication des cigares.

Alors commence le travail de la transplantation proprement dite, laquelle doit se faire avec soin, mais en même temps avec promptitude.

Pour cela, on arrose préalablement la couche; afin que la terre puisse s'attacher aux racines des plants, et que ceux-ci reprennent plus facilement. L'arrachage demande beaucoup d'attention. Ainsi chaque pied devra être sain, non étioilé (long, fin et pâle), ni rabougri, ni endommagé de quelque manière que ce soit. Tout plan défectueux doit être mis de côté, comme inutile. Les jeunes pieds de tabac, pour être transplantés, doivent s'élever de 4 à 5 pouces au-dessus du sol.

Si l'on veut que le plan reprenne facilement, on ne devra exécuter l'opération que par un temps calme, couvert et un peu humide. Cependant, on ne doit pas la faire pendant les grosses pluies, ni lorsqu'on a à craindre quelque orage; parce que le

plant pourrait être déraciné ou recouvert par la terre que l'eau fait jaillir en tombant.

On ne doit pas non plus transplanter lorsque le temps est à la sécheresse, à moins que l'on ne puisse faire autrement, et encore faut-il attendre que les plus fortes chaleurs de la journée soient passées, et arroser copieusement.

Les soins qu'exige le tabac pendant sa croissance sont les sarclages qui doivent être aussi souvent répétés que le terrain se couvre de mauvaises herbes, le *rejetonnage* et l'*écimage*.

Nous ne parlons pas ici de la manière de faire la récolte, nous renvoyons nos lecteurs à la *Gazette des Campagnes* troisième et quatrième année où il en a été parlé en détail ainsi que de la manière de traiter le tabac dans le séchoir.

INCONVÉNIENTS ET DANGERS DE L'USAGE TROP FRÉQUENT DU TABAC.

Il semble qu'un article sur la culture du tabac serait incomplet si l'on n'ajoutait pas quelques mots à l'adresse de ceux qui font un trop fréquent usage de cette plante, au risque même de les contrarier, ce que pourtant nous n'aimerions pas. Mais la chose est assez sérieuse pour qu'ils nous pardonnent.

Nous lisons dans *Les mondes*, revue scientifique très-estimée, publiée à Paris, numéro du 24 octobre dernier, qu'une *association française contre l'abus du tabac* vient de se former à Paris, avec l'autorisation du gouvernement, en date du 11 juillet dernier.

Cette association a été fondée par deux médecins, MM. Blatin et de Decroix. Le savant directeur de la susdite revue M. l'abbé Moigno dit: "Je m'associe de grand cœur à la fondation de cette société. . . . J'ai d'ailleurs, tout le monde le sait, une souveraine horreur pour le tabac, ou du moins pour son abus. J'ai failli être sa victime. Il étreignait mon cerveau, il étouffait ma mémoire; je dois déjà à l'énergie avec laquelle je suis sorti des griffes du monstre, sept années de lucidité d'esprit et de travail fécond."

Dans l'introduction aux statuts on lit: "La science et l'expérience ont démontré que l'abus du tabac exerce une funeste influence sur la santé publique. Il est aujourd'hui reconnu que les maladies mentales, les paralysies générales, les affections cancéreuses des lèvres, de la bouche et de l'estomac, les troubles de la digestion, de la vision, etc., augmentent dans des proportions qui coïncident avec la consommation du tabac. Il est également prouvé que l'abus du tabac contribue au relâchement des liens de la famille et porte atteinte aux intérêts moraux de la société." Après une sérieuse enquête, M. le docteur Jolly, membre de l'Académie impériale de médecine, résume sa pensée en ces termes: "Les déplorables effets du tabac, au double point de vue hygiénique et social, sont tels que je voudrais pouvoir me les dissimuler à moi-même, et que j'ose à peine les faire connaître, tant ils sont affligeants, tant j'en demeure confondu!"

C'est pour combattre une telle calamité qu'un comité d'organisation composé de médecins, d'hygiénistes et de philanthropes, s'est constitué en association ayant pour but de prémunir toutes les classes de la société, tous les âges et surtout la jeunesse contre les dangers du tabac.

En Canada les abus du tabac ne vont peut-être pas aussi loin qu'en France, dans les grandes villes surtout. Cependant il y en a encore assez pour appeler l'attention des consommateurs. Ce qui est nuisible et dangereux dans un endroit doit l'être également dans un autre. MM. les fumeurs, priseurs et chiqueurs doivent l'admettre, car les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets.

REVUE DE LA SEMAINE

On donne comme certain que les négociations entamées à Londres par Sir G. E. Cartier et l'hon. MacDougall, à propos du territoire du Nord-Ouest, sont terminées et qu'elles ont parfaitement réussi. Le gouvernement impérial, d'après le *Railway News*, n'a pas voulu reconnaître les droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson. En conséquence, il a décidé qu'il ne lui serait rien payé pour la cession de ses prétendus droits sur le territoire de la contrée cultivable entre l'ouest du Canada et la Colombie anglaise. Cependant les droits de la Compagnie sur les territoires qui ne sont pas susceptibles d'être colonisés, ne sont pas affectés par cette décision.

La Colombie anglaise veut, à ce qu'il paraît, faire partie de la Confédération, mais à des conditions qui ne sont pas acceptables. Elle finira par les modifier, disent certains journaux. Quoiqu'il arrive, prenons garde de trop embrasser. Souvent, on peut même dire toujours, on perd en force et en consistance ce qu'on gagne en extension.

Sir John Young s'est mis en route pour le Canada le 14 novembre.

Le nom de M. Howe fait en ce moment beaucoup de bruit. L'illustre chef du parti anti-unioniste a déclaré qu'il ne lui a pas été possible, et qu'il ne le sera à aucun autre, d'amener le gouvernement anglais à briser le pacte fédéral relativement à la Nouvelle-Ecosse; il dit de plus que la révolte ou l'annexion de cette province aux Etats-Unis entraînerait des maux bien autrement graves que ceux qu'elle cherche à éviter. Il en conclut que ses compatriotes doivent se résigner à subir pour le moment l'ordre de choses établi et tâcher d'en tirer le meilleur parti possible.

Rome est toujours dans le calme et la tranquillité; mais en même temps elle ne cesse de faire bonne garde et d'avoir l'œil ouvert sur les menées des révolutionnaires italiens. Elle compte dans son sein beaucoup d'étrangers à figure suspecte. Nul doute qu'ils ne soient animés des intentions les plus perverses: ils veulent former une population romaine artificielle qui, à un moment donné, essaiera de servir les desseins de la Révolution sur la Ville Eternelle.

L'Espagne n'est pas encore régulièrement constituée. Sur 112 juntes qui ont eu lieu dans les principales villes, plus de 90 se sont prononcées en faveur du régime monarchique. L'infant Don Carlos se porte comme prétendant à la couronne d'Espagne, son père ayant abdicqué en sa faveur.

Des colporteurs de toiles, de cotonnades, de draps, etc., circulent, comme on sait, de temps à autre dans plusieurs de nos campagnes canadiennes. Il devient urgent de se tenir en garde contre les gens qui exercent cette profession, car il en est parmi eux qui sont de fieffés fripons. Ils allèchent ceux qu'ils veulent exploiter en leur offrant à bon marché des effets qui paraissent être d'excellente qualité, à première vue, et qui cependant ne sont, pour la plupart, d'aucune valeur. Ce sont des guenilles de belle apparence, mais propres à aucun usage; elles ne valent pas le fil et le temps qu'on emploie pour les coudre. Dernièrement encore, plusieurs de nos cultivateurs se sont laissés duper par deux ou trois de ces coquins, qui ont vendu au montant de \$40, de \$60 et même de \$80 des effets qui n'en valaient pas 20. Ainsi, gare aux voleurs!

A propos de vols et d'injustices, que n'aurait-on pas à dire? Sous une forme ou sous une autre, on les retrouve partout, et il y a des voleurs en grand nombre à tous les degrés de l'échelle sociale. C'est à un point tel, que de nos jours le vol est devenu une science, un art, et que notre siècle est par excellence le siècle des voleurs. Pour nous en convaincre, jetons les yeux sur le tableau saisissant de vérité, que nous fait du dix-neu-

vième siècle, au point de vue de la justice, l'un des plus profonds penseurs et des premiers écrivains de l'époque. Nous verrons là ce que vaut, envisagé sous cette seule face, notre siècle, qu'on se plaît à nommer le siècle du progrès.

" Il y a moins de cent ans, dit l'illustre écrivain, l'Eglise catholique était le plus grand propriétaire du globe. La France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, une notable partie de l'Allemagne étaient couvertes de ses propriétés. Aujourd'hui, elle n'a plus rien en propre. Ce qu'elle possède, elle ne le possède que sous le bon plaisir des spoliateurs: toujours prêts, disent-ils eux-mêmes, à mettre la main dessus.

" A l'heure qu'il est, l'Italie achève de vendre ses biens. C'est à peine s'il reste au Chef auguste de cette opulente Eglise, un coin de terre indépendante pour reposer sa tête. Et ce coin de terre, contesté par mille sophistes, sans cesse menacé par des armées d'envahisseurs, on est obligé de le défendre, au prix du sang le plus pur, sans pouvoir répondre qu'il le sera longtemps avec succès. Jamais le vol sacrilège fut-il exercé sur une si vaste échelle et avec une pareille audace?

" Le droit de propriété est un: aussi sacré dans la personne du prêtre, que dans la personne du séculier. Violateur de ce droit dans l'ordre religieux, le dix-neuvième siècle ne pouvait longtemps le respecter dans l'ordre social.

" Avec quel sang-froid, il vole les rois et les princes! L'histoire compte plus de soixante trônes par lui renversés. Bien supérieur est le nombre des rois et des reines, des princes souverains, des princesses et des familles princières, dépouillés de leurs droits héréditaires et même de leur fortune personnelle, expulsés, exilés; de suzerains devenus vassaux, errant dans les différentes contrées de l'Europe, et cherchant une hospitalité qu'ils ne rencontrent pas toujours.

" Ne parlons ni des provinces injustement envahies, ni des nationalités supprimées, ni des taxes monstrueuses exigées des vaincus, au profit de leurs déprédateurs. Remarquons seulement que toutes ces injustices, tous ces vols à main armée, le dix-neuvième siècle leur imprime le cachet propre de sa perversité. De sa plus douce voix, il les appelle *annexions*, résultats invincibles des aspirations des peuples, conséquence légitime du *Droit nouveau*.

" Comme le torrent, parti de la montagne, se précipite dans la vallée qu'il souille et qu'il ravage; ainsi, le vol exercé dans les hautes régions, est descendu dans les rangs inférieurs de la société. Entre tous, le dix-neuvième siècle est le siècle des fortunes scandaleuses: scandaleuses par leur rapidité, scandaleuses par leur énormité, scandaleuses par les moyens de les acquérir.

Pour peu qu'on soit initié à ce qui se passe, combien ne pourrait-on pas nommer, dans les différentes carrières, administratives, industrielles, commerciales, financières, de personnages qui, relativement pauvres, il y a quinze ou vingt ans, comptent aujourd'hui leur avoir par millions? A qui persuader que ces rapides accumulations de richesses sont le fruit exclusif d'un travail honnête, le résultat légitime de moyens avouables devant Dieu et devant les hommes? Jusqu'ici l'opinion publique refuse de le croire.

" Que penser de la justice du dix-neuvième siècle, dans les transactions commerciales et même dans les relations ordinaires de vente et d'achat? On l'a dit: De toutes les sciences modernes, la plus avancée, c'est la science du vol. Il semble que la chimie n'ait été inventée que pour falsifier plus habilement les produits de l'industrie et même des substances alimentaires....

" Il est peu de personnes qui puissent dire: Je suis certain qu'il n'y a pas de matières étrangères dans le vin que je bois, dans le pain que je mange, dans l'huile qui m'éclaire; je suis également certain qu'il n'y a pas de coton dans ce que j'achète pour du fil, de la laine ou de la soie; qu'il n'y a pas de fraude dans la fabrication des objets à mon usage; qu'on ne fait

scrupule de me tromper sur la mesure ou sur le poids, et de me vendre, pour bonnes, des marchandises avariées ou de qualité inférieure.

"Ce n'est pas tout. Possédé de l'amour effréné des richesses, le dix-neuvième siècle a inventé deux choses qui mettent perpétuellement la justice en péril : le charlatanisme et la concurrence illimitée. Par quoi sont remplies, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin, les dernières pages des journaux ? Par des annonces. De quoi sont crépies les murailles des villes ? D'affiches de toute couleur et de toute dimension.

"Annonces et affiches, que disent-elles ? Elles disent que, grâce à des procédés nouveaux, à des circonstances exceptionnellement heureuses, on vend à un bon marché fabuleux tout ce qu'il y a de meilleur et de plus beau, en fait de tissus et de denrées de toute nature : vous achetez, et vous êtes volé.

"Elles disent qu'on a découvert certaines préparations médicales, tellement efficaces, qu'elles guérissent les maladies les plus rebelles : vous achetez, et vous êtes volé.

"Elles disent qu'une compagnie vient de se former, au capital de plusieurs millions, pour exploiter une industrie, dont le succès est tellement assuré, qu'outre l'intérêt de leur argent, les actionnaires recevront de riches dividendes. Alléchés par l'appât du gain, rassurés par les noms qui figurent au bas de la réclame, les *Georges Dandin* accourent.

"Le rentier, l'artisan, le domestique apportent, qui ses revenus, qui ses économies, qui son salaire. Afin d'augmenter le nombre des dupes, les premières années on paye régulièrement les intérêts. On y ajoute même un dividende, mais c'est avec le capital social. Bientôt, il n'y a plus ni intérêts, ni dividende, ni capital : tout est perdu. En ce genre de vols, le dix-neuvième siècle peut se flatter d'éclipser tous les autres.

"Il ne les éclipsé pas moins dans l'invention nouvelle, qu'on appelle la concurrence illimitée. Application de la liberté révolutionnaire, la concurrence illimitée a pour but de produire le plus possible, au meilleur marché possible. Qui ne voit là une tentation permanente de vol et de fraude ? Mon voisin vend à tel prix les mêmes articles que moi ; il a la rogne et sa concurrence me ruine, ou m'empêche d'arriver à la fortune. Il faut donc que je vende au meilleur marché. Mais si j'emploie les mêmes matières, si j'use des mêmes procédés de fabrication, le prix de revient demeure le même, pour moi comme pour lui, et ses pratiques lui resteront. Comment tourner la difficulté ? En altérant les matières premières, en les mélangeant, en donnant moins de soin à la fabrication ; pour dire le mot, en volant."

Que ceux qui marchent avec leur siècle y prennent garde ; rien ne pèse tant à la dernière heure que le bien mal acquis.

COLONISATION

Chemin de Québec au lac St. Jean

Cette entreprise aussi hardie que patriotique est en bonne voie. Des hommes d'initiative et à vues larges se sont dit : Il y a là-bas au-delà des Laurentides un immense territoire capable de nourrir des milliers de personnes. Mettons Québec et les paroisses des environs en communication avec le lac St. Jean. Ouvrons un chemin à travers les fonds de cette contrée encore inexplorée. Pénétrons jusqu'à ce nouvel Eldorado du Bas-Canada. Notre population ouvrière de Québec si exposée au chômage y trouvera, avec du travail et de l'économie, une existence moins précaire, une vie plus assurée et plus tranquille.

Nous venons de lire avec un bien vif plaisir dans les journaux le compte-rendu d'une assemblée de la paroisse de St. Ambroise près de Québec. Cette assemblée a voté de chaleureux remerciements au député du comté de Québec, l'Hon. M. Chauréau,

pour l'important service qu'il a rendu à la cause de la colonisation en contribuant si efficacement, comme il l'a fait, à l'ouverture du chemin de Québec au lac St. Jean.

Cette même assemblée a aussi exprimé sa reconnaissance envers les hommes généreux et dévoués qui se sont primitivement mis à la tête de cette noble entreprise, et ont, au prix de grands sacrifices pécuniaires, et autres, fait le premier tracé de cette route si essentielle au progrès de la colonisation et à la prospérité du Saguenay et du district de Québec.

Dix milles de ce chemin viennent d'être terminés. Courage, Messieurs. Vous trouverez au lac St. Jean des frères empressés de vous accueillir, et dans tout le Bas-Canada des amis fiers de vous applaudir.

Culture du chanvre

Nous lisons dans le *Canadien* :

Nous parlions l'autre jour d'une tige de chanvre de neuf pieds. Un cultivateur de Ste. Croix, M. François Legendre, nous en a apporté plusieurs de la hauteur de onze pieds neuf pouces. Il avait obtenu la graine de M. Joly et il a récolté 1,600 livres pesant de matière textile, dans un neuvième d'arpent. M. Joly lui a payé un demi sol la livre.

Ainsi un arpent de terre aurait donné à M. Legendre un retour de près de 46 piastres, outre environ 15 à 18 minots de graines de semence. On ne saurait trop encourager la culture du chanvre en Canada.

L'agriculture et le bâtiment

Nous lisons dans la *Gazette des Campagnes* de Paris :

"Il y a près de vingt ans un maître maçon que le suffrage universel de la Corrèze avait envoyé à l'assemblée législative, terminait son discours par ce dicton de sa profession : *Quand le bâtiment marche, tout marche !* Rien ne semble plus vrai, plus digne de passer à l'état d'axiome. Depuis longtemps le conseil du citoyen Nadaud a été largement mis en pratique : le bâtiment a marché, beaucoup marché, même trop marché au dire des contribuables des villes. Est-ce que tout le reste a aussi bien marché ? Est-ce que l'agriculture a prospéré comme le bâtiment ?

"Qu'il me soit permis de remplacer cette formule. Au lieu de répéter : *Quand le bâtiment marche, tout marche*, disons bien haut : *Quand l'agriculture marche, tout marche !*"

Qu'on essaie de ce principe, et l'on verra que tout le monde, gouvernement et particuliers, s'en trouvera bien, et nous osons promettre que des jours de bien-être et de bon accord vont se lever sur notre pays !

Petite chronique agricole

L'état de la dernière récolte de blé préoccupe assez vivement le gouvernement français. Les relevés officiels font voir que cette récolte est inférieure au moins d'un quart à la moyenne. On peut donc s'attendre avec raison à une élévation dans le prix du blé. On dit de plus que les fourrages sont très-chers, et qu'en certains lieux on en est réduit à se défaire des bestiaux. Sous ce dernier rapport il y a un malaise qui ressemble fort à celui qu'éprouvent différentes localités du Canada.

Depuis notre dernière chronique le temps s'est radouci, et la neige a failli disparaître. S'il en eût été ainsi, c'eût été un grand désappointement pour tout le monde. Mais par bonheur il a neigé presque toute la journée de samedi. Sans cela nous aurions présentement des chemins pitoyables. Espérons que ceux

qui nous prédisent un prochain dégel se tromperont dans leur prévision. A l'époque où nous sommes, mieux vaut un grand froid et de la neige qu'une douce température avec de la pluie et de la boue.

Le *Mercury* de Québec a publié la semaine dernière le tableau comparatif de la date de la chute de la neige pendant les dix dernières années. On voit qu'en 1862 la neige tombée le 15 novembre n'est pas disparue. On peut donc croire que la neige actuelle restera.

Les journaux nous annoncent que la glace est arrêtée mercredi de la semaine dernière sur la rivière St. Maurice ainsi que sur celle d'Yamaska. On traversait sur cette dernière à pied. Les battures commencent à s'étendre sur plusieurs points de la rive du fleuve. Entre Montréal et Québec les bateaux à vapeur continuent leurs voyages, mais très irrégulièrement.

Voici comment la *Minerve* rend compte du phénomène météorologique qui a été observé à Montréal dans la nuit du 12 et du 13 novembre de cette année a été particulièrement intéressante à observer de minuit à deux heures et demie; de nombreux météores sillonnaient la route étoilée, tous paraissaient se diriger de l'est à l'ouest; il ne se passait pas de seconde à peine qu'on ne vît quelques-unes de ces petites étoiles aux teintes tantôt bleues, ou vertes, ou rouges, ou jaunes, percer l'obscurité et décrire rapidement un quart de cercle et plus; la scène méritait d'être observée.

—M. Basile Benoit, député des Communes pour Chambly, vient de rapporter le premier prix au parti de labour qui a eu lieu dans le comté qu'il représente. Voilà ce qui s'appelle prêcher d'exemple.

—M. Romain Dallaire, de Lambton, nous informe qu'il a récolté 350 minots de patates *Garnet Chili* dans un arpent carré.

RECETTES AGRICOLES

Dégorgement des fûts neufs

Nous lisons dans la *Gazette des Campagnes* de Paris :

Il est nuisible à la qualité des liquides de les loger dans des fûts neuves, sans leur avoir enlevé leurs principes extractifs les plus solubles et les plus désagréables. On y réussit en versant dans le fût un seau d'eau chaude, où on a eu le soin de faire dissoudre deux petites poignées de sel de cuisine, en agitant le baril de tous côtés et en laissant reposer pendant quelques heures cette eau salée. On finit par remuer le baril à l'eau fraîche pour le débarrasser des matières dissoutes et du goût d'eau salée.

Guérison de panaris

On lit dans la *Courrier des Etats-Unis* :

Les panaris ou les maux blancs causent souvent de grandes souffrances. Voici un moyen bizarre, mais sûr de les guérir :

Quand, dans un doigt on ressent une douleur, un battement qui indique le début d'un mal blanc et même d'un panaris, on prend un œuf frais.

A l'une de ses extrémités on pratique un trou. On introduit entièrement le doigt malade dans l'œuf où on le laisse pendant toute la nuit, après avoir eu bien soin de consolider cet œuf au moyen d'un linge et d'une bande de toile qui enveloppent la main.

Le lendemain matin, on retire de l'œuf, qui se trouve pour ainsi dire cuit par la chaleur du mal; le doigt est parfaitement et radicalement guéri.

Moyen pour conserver le gibier

Pour empêcher que le gibier ne se gâte, il s'agit tout simplement de le vider et d'introduire dans le ventre un morceau de charbon de bois. Il faut éviter autant que possible l'entassement des gibiers.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XX

L'héritage maudit.

(Suite.)

Un grand cri s'éleva sur la grève.

Les Gardien étaient perdus.

Mais le canot de Roscoff tenait encore la mer, et tant que le Capitaine aux mains rouges n'abandonnait pas l'espoir de sauver les braves gens, on pouvait attendre quelque chose encore.

Roscoff, en les voyant disparaître, ne songe plus que s'il se précipite dans les flots, il court un péril imminent. Ne voyant pas les pêcheurs réparaître, il s'élance brusquement de la barque, tombe dans la mer et cherche les victimes qu'elle vient d'engloutir.

Le père Gardien sentait s'épuiser ses forces quand Roscoff l'empoigna par les cheveux, et le ramena vivement à la surface. Nageant d'un bras, il parvint en dépit des difficultés inouïes à saisir le bord de son canot; quand le pêcheur l'eut sous les doigts, il s'y cramponna avec une énergie de noyé, et Roscoff plongea de nouveau afin de retrouver son beau-frère; celui-ci venait de réparaître. Jetant presque au hasard ses bras défaillants, il s'attacha à Roscoff, et loin de profiter des secours que lui offrait le capitaine, il l'entraîna dans sa perte. Le capitaine aux mains rouges épuisé de fatigue, attiré vers le fond de l'abîme par un poids énorme, remonte encore, mais privé de la liberté de ses mouvements, il ne peut calculer les forces et la distance qui le séparent de la barque. On vit par deux fois se dresser autour des vagues une tête sanglante, puis Roscoff et le noyé disparurent au moment où s'élevait sur la grève une clameur désespérée.

XXI

Un fantôme.

Tandis que Madeleine, agitée d'une fiévreuse angoisse, suivait du regard les péripéties du drame émouvant qui se passait à ses pieds; tandis que l'abbé Colomban portait une aide efficace aux hommes de la côte, et que Roscoff, victime de son héroïsme, disparaissait sous la quille du canot, une chaise de poste lancée à fond de train courait sur la route de Brest. Elle était occupée par un voyageur dont la jeunesse approchait de la maturité. Son teint d'une mâle pâleur, ses yeux profonds, les deux rides de son front attestaient une souffrance latente. Il se trouvait dans la force de l'âge, et l'on eût dit que la fatigue l'accablait. D'immenses douleurs planaient sans doute sur le passé, et les plaies vives manquaient encore du baume qui les pouvait guérir. Tandis que les chevaux volaient sur la route, il ne paraissait point se replier sur lui-même; une préoccupation unique remplissait sa pensée. Il consultait sa montre, passait sa tête à la portière et activait le zèle du postillon. Cette route lui paraissait interminable.

Enfin il aperçut la ville noire dans la nuit profonde à peine dissipée par les lueurs rouges des fanaux, des phares et des lanternes. La voiture s'arrêta à la porte d'un hôtel dont le propriétaire, attiré par le bruit des grelots de poste, vint immédiatement et d'une façon obséquieuse faire ses offres de service. Le voyageur demanda un appartement, ordonna d'y monter ses malles, puis s'enveloppant dans son manteau, il laissa l'hôtellerie à sa gauche, et suivit rapidement une rue qui le devait conduire du côté de la mer.

De temps en temps il s'arrêtait, s'orientait, rappelait ses souvenirs, puis d'un pas délibéré se remettait en route, jusqu'à ce que de nouveau il hésitât entre deux chemins.

Malgré la sauvage beauté du spectacle qu'il avait sous les yeux, il paraissait insensible à tout ce qui l'entourait. Il marchait non pas en promeneur, mais en homme pressé d'atteindre un but désigné, et d'y arriver au plus vite.

Evidemment ce jeune homme connaissait le pays, car il ne craignit pas de choisir un sentier abrupte menant de la grève à la hauteur, et il gravit avec une sûreté les marches naturelles disposées dans le roc.

Arrivé au sommet, il vit quelques maisons éparses, désertes pour la plupart. Il ne voulut frapper à aucune pour demander un

renseignement. De loin une lumière très-pâle, émergeant du brouillard par des fenêtres plus larges et plus élevées que celles des cabanes de la côte, lui fit penser qu'il entrevoyait la lueur de la lampe brûlant dans l'église du village.

Il s'arrêta un moment, respira avec bonheur l'air de la grève, salua du cœur cette étoile chrétienne allumée par une main pieuse, et se dirigea de ce côté.

Cependant, rendu en face de ce portail fermé à cette heure avancée, il ne frappa point et chercha encore.

Une maison cachée sous les arbres, envahie par les fleurs et pour ainsi dire placée sous la protection du clocher, attira son attention; il traversa une cour sans grille, heurta à la porte de cette modeste demeure, et attendit.

Une lumière passa devant deux croisées, un pas lourd résonna dans le couloir, et une vieille femme ouvrit la porte.

« Cette maison est le presbytère ? demanda le voyageur.

— Oui, Monsieur, répondit la servante.

— Je désirerais voir le curé du village. »

La vieille Perrine poussa un profond soupir.

« Il est sorti, Monsieur.

— Doit-il bientôt rentrer ?

— Qui peut le savoir, quand la mer est si mauvaise ?

— Il est sur la côte ?

— Oui, Monsieur ; et m'est avis que la nuit ne s'écoulera point sans qu'il arrive un malheur... Vous avez quelque chose de pressé à dire à Monsieur le curé ?

— Très-important et très-pressé... »

Le jeune homme hésita à faire une question nouvelle ; il redoutait l'annonce d'un malheur. Enfin il demanda d'une voix altérée :

« C'est toujours l'abbé Colomban qui gouverne cette paroisse ?

— Toujours, Monsieur ! Vous le connaissez ?

— Oui.

— Si vous connaissez Monsieur le curé, reprit la servante, et si vous avez à lui dire une chose importante, le plus simple serait de l'attendre... la soirée est fraîche, je jetterai un fagot dans le foyer ; vous ne pouvez rentrer à Brest au milieu de la nuit... »

— Je vous remercie, répondit le voyageur, et j'accepte »

En un instant, Perrine ranima le foyer, débarrassa le voyageur de son manteau, plaça une lampe sur la table, prit un livre dans la bibliothèque, le mit près de la lampe, revint une minute après avec un plateau sur lequel se trouvait un petit pain entouré de fruits et de fromage, puis elle quitta la salle, laissant le voyageur absorbé dans ses pensées. Elle comprenait qu'il souffrait ; elle devinait qu'il éprouvait le besoin de faire des confidences ou d'adresser des questions, mais elle n'était ni curieuse ni bavarde, et se regardait comme si peu capable d'intéresser par ses récits qu'elle se retirait discrètement. Certes Perrine n'était guère semblable au type de la servante du presbytère. Perrine maigre, pâle, silencieuse, aimée pour sa bonté, déroulait toutes les commères de l'endroit pour la continuité de son silence. Elle pensait beaucoup et parlait peu. La révolution lui enleva son mari et ses fils ; elle s'absorba dans ses regrets, et, ne se trouvant point de courage d'aller travailler chez des gens qui, en plus de son travail lui demandaient de la bonne humeur, elle était allée offrir ses services à l'abbé Colomban.

« Je ne demande point de gages, lui dit-elle, mais du pain, et l'honneur de servir un homme d'église ; vous avez vos pauvres à qui doit revenir votre argent ; je n'ai besoin de rien que du peu qui empêche de mourir ; en vivant au presbytère, je serai plus près de la maison de Dieu, c'est tout ce qu'il me faut ! »

L'abbé Colomban garda Perrine.

Cette triste veuve, vêtue de deuil et portant la coiffe longue des paysannes de Vannes, ne manquait ni de dignité ni de beauté. Son abord était austère sans dureté. Elle s'entretenait trop avec les morts qu'elle avait perdus pour aimer les causeries des oisifs. Quand un malheureux se présentait au presbytère, elle le soulageait avec empressement, mais elle ne l'interrogeait pas. On l'estimait plus qu'on ne l'aimait ; deux personnes seulement lui étaient chères : Mariane la pauvre de la grand'lande, et Madeleine. Les épreuves subies par ces femmes lui semblaient les siennes. Elle plaignait la nièce de Noirot à l'égal de la mendicante, et si son cœur battait encore à l'approche des vivants c'était pour ces deux éprouvées

Quand elle eut laissé seul le jeune voyageur, elle rentra dans sa cuisine et reprit la quenouille chargée de filasse.

On entendait un murmure monotone sortir de ses lèvres ; et les douces paroles de l'Abbe Maria s'unissaient au sifflement du fuseau roulant entre ses doigts. Quand Perrine remontait le fuseau ou le changeait de fil, qu'elle nouait avec prestesse à son extrémité aiguë, elle écoutait les bruits du dehors cherchant vainement à distinguer le pas lourd de l'abbé Colomban.

La nuit s'avancait.

Perrine devenait inquiète.

Protégeant d'une main sa résine fumeuse, elle alla plus d'une fois à la porte du presbytère, mais elle ne put rien voir, et rentra le cœur oppressé par un pressentiment sinistre.

Enfin elle entendit sur les pavés de la cour un bruit de pas qu'elle reconnaît. Elle se lève, elle court au-devant du Curé, lui ouvre la porte toute grande, et avant qu'elle ait eu le temps de le prévenir de la présence de l'étranger, le curé est déjà dans la salle.

A la vue du prêtre, le voyageur se lève ; il ôte son chapeau, et prenant avec un geste plein de respect les mains du vieillard, il lui demande :

« Ne me reconnaissez-vous pas ?

Le vieillard regarde le jeune homme, hésite, puis brusquement lui tend les bras.

« Vous ! vous ! » répétait-il.

Perrine venait de les laisser seuls.

« Oui, oui, répondit le jeune homme, moi qui ai couru tant de périls, moi que la mort a si souvent menacé, moi, véritable Lazare sortant de la tombe !

— Ah ! s'écria l'abbé Colomban, pourquoi revenez-vous si tard

— Ainsi, tout est vrai ? demanda le jeune homme.

— Tout !

— Yvonne de Kéroulas est religieuse ?

— Oui.

— Et mon noble sauveur ?

— Est regardé comme un vil assassin !

— Cela est horrible ! horrible ! murmura le jeune homme... et tout s'est conjuré pour empêcher mon retour... Roscoff méprisé de tous, Roscoff martyr de sa générosité... Mon Dieu ! mon Dieu ! que ferai-je jamais pour cet homme ?

— Vous lui rendrez son honneur, il ne demande que cela.

— Eh bien ! dit le voyageur, partons tout de suite : le vicomte de Kéroulas est pressé d'acquitter sa dette.

— Attendez ! dit le prêtre, hélas ! attendez ! La joie de vous revoir et de rentrer en possession du plus précieux des biens serait à cette heure fatale à Roscoff ; avant qu'il nous soit possible de franchir le seuil de sa demeure, nous avons le temps, moi de vous raconter sa vie, et vous de me dire ce qui s'est passé... »

— Roscoff est malade, blessé, mourant ?...

— Roscoff ne mourra pas, je l'espère, mais en sauvant cette nuit trois hommes d'un trépas certain, il a été lui-même grièvement atteint... J'ai laissé près de lui le docteur Melrant, et une garde-malade... on m'a interdit la chambre du malade jusqu'à demain, nous avons donc le temps d'échanger une confidence.

— Et j'ai hâte de tout vous dire, comme vous devez éprouver le désir de tout entendre...

— Parlez ! parlez ! s'écria l'abbé Colomban.

— Je ne vous rappellerai point ce qui se passa à Brest, vous le savez trop... Brutus me trahit indignement, s'empara des diamants qui constituaient seuls ma fortune ; et sous prétexte de me sauver me fit prendre passage à bord la *Thémis*... Roscoff avait des ordres, des ordres précis, sanguinaires ; à une date fixée d'avance, il devait se débarrasser du ci-devant vicomte de Kéroulas, Au nombre des officiers d'état-major de la *Thémis*, se trouvaient de braves gens, amis d'une liberté sage, défenseurs d'idées républicaines, repoussant toutes les cruautés et comprenant tous les sacrifices. Si quelques-uns s'abandonnaient trop facilement à des utopies gouvernementales, s'ils se reportaient trop vers les souvenirs de Rome et de la Grèce, oubliant que la France n'a point les mêmes tendances et les mêmes destinées, ils avaient au moins horreur du crime, repoussaient l'assassinat, et reculaient épouvantés devant une lâche trahison.

(A continuer.)

Nourriture pour les chevaux

Nous lisons ce qui suit dans le *Pionnier de Sherbrooke* :

10. Tous les chevaux ne doivent pas être soignés dans la même proportion, sans égard à leur âge, leur constitution et leurs travaux. Parce que l'inconvenance d'une telle pratique est évidente de soi. Cependant cela se fait constamment, et c'est la source d'une foule de maladies de toute sorte.

20. Ne vous servez jamais de mauvais foin, vu le bas prix. Parce qu'il n'a point de nourriture convenable dans tel article.

30. Le blé-d'inde avarié est tout à fait nuisible. Parce qu'il cause l'inflammation d'intestins et des maladies dans la peau.

40. Le menu fourrage est meilleur que le foin pour les vieux chevaux. Parce qu'ils peuvent le mâcher et le digérer mieux.

50. Mélangez le menu fourrage avec du blé-d'inde ou des fèves et ne donnez point ces dernières seules. Parce que cela force le cheval à mâcher davantage sa nourriture et le fait digérer mieux.

60. Le foin ou l'herbe seuls ne supporteront pas un cheval qui travaille fort. Parce qu'il n'y a pas assez de substance nutritive dans l'un et l'autre.

70. Lorsqu'un cheval travaille fort, sa principale nourriture devrait être l'avoine; s'il travaille peu, donnez lui surtout du foin. Parce que l'avoine possède plus de substance nutritive et de matière propre à faire de la viande qu'aucune autre espèce de nourriture. Le foin n'en a pas autant.

80. Pour un cheval de sel ou de voiture légère, un demi quart de bonne avoine et 18 livres de bon foin sont suffisants. Si le foin n'est pas bon, ajoutez la quatrième partie d'un quart d'avoine. Un cheval qui travaille plus peut avoir un peu plus de chacun; celui qui travaille peu devrait avoir moins.

90. Soigner au ratelier, c'est du gaspillage. Le meilleur plan, c'est de donner du foin coupé dans une crèche. Parce que la nourriture n'est pas alors jetée de tous côtés et qu'elle est plus facilement mâchée et digérée.

100. Arrosez le foin d'eau dans laquelle on a fait dissoudre du sel. Parce que cela plaît au palais de l'animal et facilite la digestion. Une cuillerée à thé de sel dans un seau d'eau est suffisante.

110. L'avoine devrait être écrasée pour un vieux cheval, mais non pour un jeune. Parce que le premier, vu son âge et de mauvaises dents, ne peut la mâcher convenablement; le jeune cheval le peut, et l'avoine se mêle ainsi à sa salive et se convertit en nourriture saine.

120. Des vesces et de l'herbe fauchées devraient toujours être données dans le printemps aux chevaux que l'on ne peut envoyer dans les pâturages. Parce qu'elles sont très fraîches et rafraîchissantes et presque médeцинаles dans leurs effets; mais il faut les donner avec modération, vu qu'elles sont sujettes à fermenter dans l'estomac, si on les donne en grande quantité.

130. Faites boire à votre cheval de l'eau de rivière, plutôt que de l'eau de puits ou de source. Parce que l'eau de ces derniers

est ordinairement froide et dure, tandis que la première est douce et comparativement chaude. Le cheval préfère l'eau douce, même bourbeuse; à l'eau dure, si claire qu'elle soit.

140. Un cheval devrait avoir un seau d'eau, au moins matin et soir (et encore mieux, quatre demi seau d'eau, à différentes heures de la journée). Parce que cela étanche sa soif, sans la gonfler. On ne devrait pas le faire travailler, aussitôt après qu'il a bu en abondance; car la digestion et les efforts ne peuvent aller ensemble.

150. Ne faites point boire d'eau chaude à votre cheval. Parce que s'il a à boire de l'eau froide, après être habitué à l'eau chaude, cela lui donnera des coliques.

160. Lorsque votre cheval refuse sa nourriture après avoir bu, n'allez pas plus loin ce jour-là. Parce que la pauvre créature est alors entièrement épuisée.

Cultivateurs, suivez ces avis; vous aurez des chevaux alertes, vigoureux et sains.

ANNONCES.

PRIME

JUSQU'AU 1er JANVIER 1869

AVOINE DE LA NORVEGE

Le seul agent nommé aux Etats-Unis pour la vente de cette avoine étant désireux de donner aux cultivateurs canadiens l'avantage d'en faire l'essai, à voulu ajouter à la quantité que nous lui demandons, à condition toutefois de prolonger le droit de prime à l'égard de nos abonnés.

En conséquence de la libéralité de ce véritable ami de l'agriculture, les souscripteurs de la *Gazette des Campagnes* qui auront payé leur abonnement pour l'année courante d'ici au 1er janvier 1869, auront droit à la prime déjà annoncée.

Ceux qui d'ici à cette date paieront leur abonnement pour l'année prochaine, recevront deux paquets de cette avoine de la Norvège.

Nous distribuerons les primes à la dernière semaine de décembre.

Un historique de cette avoine de la Norvège accompagnera chaque prime.

FIRMIN H. PROULX.

Ste. Anne, 26 nov. 1868.

GRAMMAIRE GOSSELIN

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.

FARMER'S ADVOCATE

JOURNAL AGRICOLE

Publié à London (Ontario) par M. Weld, agriculteur pratique.

Ce Monsieur possède un dépôt d'instruments agricoles de toutes espèces et a toujours en mains un assortiment de graines, de plantes de premier choix. Dans chaque No. de son journal il donne les moyens de se servir avantageusement de ces instruments, et la manière de cultiver différents grains dont il fait toujours un choix scrupuleux. Possesseur d'une ferme d'une grande étendue, il se livre aux expériences. Il cultive 32 espèces de blé qu'il vend à bonne condition.

M. Weld s'occupe en outre sur une grande échelle de l'élevage des animaux de choix. Il rend compte dans son journal de ses succès ou de ses déceptions dans l'élevage des différentes races d'animaux, mettant par là le cultivateur à même de profiter de son expérience. Le journal contient en outre de nombreuses recettes pour les maladies des animaux.

Plusieurs citoyens des plus influents voulant contribuer à répandre la science agricole parmi les cultivateurs de leur comté ont souscrit la somme de \$593.00 en faveur de M. Weld. Ce Monsieur offre ce montant en prime aux abonnés pour l'année 1869.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année. L'abonnement date du 1er janvier 1869.

Ce journal est à sa 3me année d'existence.

Ceux qui enverront au propriétaire de la *Gazette des Campagnes* \$1.75 recevront le *Farmer's Advocate* et la *Gazette des Campagnes* pendant un an.

AMERICAN STOCK JOURNAL

AND FARMER'S AND STOCK BREEDERS

Seul journal vétérinaire publié aux Etats Unis.

Journal mensuel essentiellement adapté à la classe de cultivateurs qui font de l'élevage des animaux une science.

Les soussignés, propriétaires de ce journal, possèdent l'établissement le plus considérable des Etats-Unis comme éleveurs d'animaux. L'expérience qu'ils ont pu acquérir dans cette industrie depuis un grand nombre d'années est une source de renseignements les plus sûrs, car ils ne font pas un secret de leurs recettes, à l'égard des abonnés du journal qu'ils redigent eux-mêmes.

Ce journal de 36 pages contient à chaque numéro de nombreuses recettes pour les soins à apporter dans l'élevage des animaux. Ces recettes sont toujours appuyées par l'expérience qu'en ont fait les propriétaires mêmes du journal.

Un médecin-vétérinaire est aussi attaché à la rédaction de ce journal.
 Prix de l'abonnement: \$1.00 par année, payable d'avance.

S'adresser, franc de port, à

N. P. BOYERS & Co., *Editeurs*
 Parkesburg, Chester County, Pa.

N. B.—Les abonnés à la *Gazette des Campagnes* pourront souscrire à l'*American Stock Journal* pendant un an en faisant parvenir au soussigné soixante-quinze cents, plus 12 cts. pour les frais de poste.

FIRMIN H. PROULX.

WHITLOCK'S HORTICULTURAL RECORDER.

(Journal Horticole.)

\$1.50 par année, payable d'avance. 20 CENTIMS chaque copie séparée.

A ceux qui désirent payer à la fin de l'année \$2, s'ils le demandent le 1ER JANVIER 1869.

ADRESSEZ.

The Whitlock Exposition and Exchange Co., 245 Broadway, N. Y.
 ANDREW S. FULLER, Editeur.

LE JOURNAL le plus à bon marché qui ait été encore publié sur cette matière et le seul qui donne une liste du prix des arbres. Tiges et plantes dans "Toutes les pépinières réunies en une seule." Il contient aussi une liste des meilleurs instruments de ferme, de jardin et de ménage, et ses pages sont remplies d'articles des meilleurs écrivains en horticulture et en agriculture. Comme encouragement spécial les propriétaires offrent d'envoyer une tige des variétés de fruits suivants à tous ceux qui enverront leur adresse avec \$1 50 :

Framboises de Clarke, Framboises sans épines de Davison, Framboises d'Ellisdale, Gadelles noires Mammoth du Missouri, Gadelles noires Tow Kittatinny. Ou, à qui-conque enverra 25 centims de plus, franc de port, ils expédieront.

AVIS.

DISTRICT DE KAMOURASKA. UN Terme ou Session de la Cour du banc de la Reine tenant juridiction criminelle, pour le District de Kamouraska, sera tenu au Palais de Justice, à Saint-Louis de Kamouraska, le CINQ de DECEMBRE prochain, à DIX heures du matin.

Je donne, en conséquence, avis à tous ceux qui veulent agir contre des Prisonniers détenus dans la Prison commune de ce District, qu'ils soient alors et là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste; et je donne également avis à tous Juges de Paix, Coronaires, Constables et Officiers de la Paix, dans et pour le district susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

V. TACHÉ, Shérif.

Bureau du Shérif,
 Kamouraska, 27 oct. 1868.

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

DU

CLERGÉ CANADIEN

PAR L'ABBÉ C. TANGUAY

Prix : 3s. 9d.

**PRIME OFFERTE
 A TOUTES NOS ABONNÉES.
 AVOINE DE LA NORVEGE!!!**

Le soussigné offre à MM. les Souscripteurs de la *Gazette des Campagnes* qui auront payé leur abonnement d'ici au 1er JANVIER prochain un paquet de cette avoine suffisant pour en faire l'expérience. L'envoi en sera fait le 1er avril prochain. En cela nous ne faisons que suivre l'exemple de la plupart des journalistes agricoles aux Etats-Unis, qui ont voulu procurer à leurs abonnés l'avantage de faire l'essai d'une avoine qui a donné un aussi bon résultat partout où elle a été essayée.

FIRMIN H. PROULX, Edit.-Prop.

**PRIME!!!
 AVOINE DE LA NORVEGE**

Nous prions nos lecteurs de profiter de l'occasion qui leur est offerte de se procurer de l'Avoine de la Norvege.

Si tous nos abonnés s'empressaient de nous faire parvenir le prix de leur souscription à la *Gazette des Campagnes*, d'ici au 1er janvier prochain, comme nous aimons à le croire, nous serions en état de leur faire parvenir un *paquet suffisant* d'avoine de la Norvege pour qu'ils en puissent récolter plusieurs pots.

Un correspondant de l'*American Agriculturist* de New-York, M. W. Bancroft, dit avoir récolté huit pots de cent graines de cette avoine.

La prime paierait à peu près l'abonnement; et, l'an prochain, nous aurions dans le pays au-delà de cent minots de cette avoine qui dans les Etats-Unis est vendue dix piastres le minot.

Si cette prime était bien accueillie par nos abonnés, ce serait pour nous une occasion de leur offrir à l'avenir de nouvelles primes, et leur faciliter par là l'essai de graines ou de légumes les plus recommandables d'Europe ou des Etats-Unis.

Le prix élevé des produits agricoles actuellement sur nos marchés, devrait encourager chaque abonné à profiter de la prime d'une avoine dont le rendement triplerait ses revenus.

Les nouveaux abonnés d'ici au 1er décembre, auront également droit à la prime en payant leur abonnement d'avance.

Plusieurs de nos abonnés nous ont exprimé le désir de se procurer, outre la prime, une quantité de cette avoine de la Norvege :

Voici à quel prix nous la leur procurerons :

Une pinte.....	\$ 1.25
Deux pintes.....	2.00
Un quart de minot....	4.00
Un demi minot.....	6.00
Par minot.....	10.00

Elle sera expédiée quinze jours après que la demande en aura été faite.

FIRMIN H. PROULX.

A VENDRE

A la LIBRAIRIE AGRICOLE de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

VIE DES SAINTS

Ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada.

Par M. l'Abbé H. R. Casgrain. Prix: \$1.50 le volume; la douzaine, \$16.00

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.